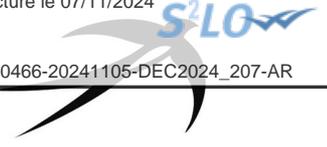


Ville de Malakoff



DECISION MUNICIPALE N° DEC2024_207

Direction : **Direction Finances**

OBJET : **Modification n°2 au marché n°21-17 relatif aux travaux d'aménagement des abords des écoles maternelles et élémentaires Paulette NARDAL à Malakoff - Lot 3 éclairage public**

Madame la Maire de Malakoff,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-22 4° et L. 2122-23 ;

Vu le Code de la commande publique, notamment les articles L.2194-1 et R.2194-2 ;

Vu la délibération du conseil municipal n°2020-19 du 23 mai 2020 relative aux délégations de pouvoir attribuées au Maire par le conseil municipal dans le cadre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la décision n°2021/145 en date du 03/11/2021 par laquelle Madame la Maire a attribué le marché n°21-17 relatif aux travaux d'aménagement des abords des écoles maternelles et élémentaires Paulette NARDAL à Malakoff - Lot 3 éclairage public à la société CITEOS ENTREPRISE MICHEL FERRAZ ;

Vu la décision n°2023/175 en date du 12 septembre 2023 relative à la modification n°1 ;

Vu le projet de modification n°2 annexé à la présente décision ;

Considérant que suite à un changement de programme à l'initiative du maître d'ouvrage, il apparaît que certains travaux supplémentaires relatif à la fourniture et la pose de deux mâts d'éclairage supplémentaires ainsi que la pose d'un panneau d'information, non prévus initialement, ont été nécessaires au parfait achèvement des travaux ;

Considérant que la survenance de ces besoins a eu un impact sur le phasage global de l'opération et par voie de conséquence sur le délai d'exécution ;

Considérant qu'il est donc nécessaire de signer une modification au marché afin d'y intégrer ces prestations supplémentaires et ces nouveaux prix et de prolonger le délai d'exécution ;

DÉCIDE,

Article 1: D'ACCEPTER la modification n°2 au marché n°21-17 relatif aux travaux d'aménagement des abords des écoles maternelles et élémentaires Paulette NARDAL à Malakoff - Lot 3 éclairage public avec la société CITEOS ENTREPRISE MICHEL FERRAZ.

Montant initial du marché : 39 460,00 € HT

Modification n°1 : 6 350, 00 € HT
Modification n°2 : 6 888,00 € HT
Le marché s'élève désormais à 52 698,00 € HT

Envoyé en préfecture le 07/11/2024
Reçu en préfecture le 07/11/2024
Publié le 
ID : 092-219200466-20241105-DEC2024_207-AR

Le délai global d'exécution du marché est prolongé jusqu'au 30 septembre 2024.

Article 2 : DE SIGNER la modification n°2 annexée à la présente décision.

Article 3 : DIT QUE les dépenses en résultant seront imputées sur les crédits ouverts aux budgets des exercices concernés.

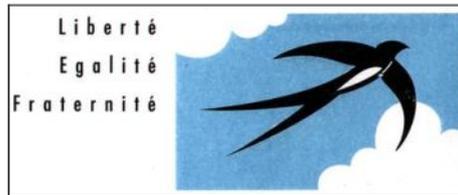
Article 4 - La présente décision sera notifiée à la société intéressée, inscrite au registre des décisions et publiée électroniquement. Ampliation en sera adressée à Monsieur le Préfet du département des Hauts-de-Seine et Madame la Trésorière municipale.

Fait à Malakoff, le 31 octobre 2024

La Maire,
Jacqueline BELHOMME

*La Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.



AVENANT N°2

MARCHE N°21-17 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ABORDS DES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES PAULETTE NARDAL A MALAKOFF – LOT 3 ECLAIRAGE PUBLIC

Entre les soussignés :

- **La Ville de Malakoff**, place du 11 novembre 1918-CS 80031-92245 Malakoff, représentée par sa Maire, Jacqueline Belhomme

et,

- **La société CITEOS ENTREPRISE MICHEL FERRAZ**, 18, avenue du Général de Gaulle, 92220 BAGNEUX, représentée par M Nicolas GUNTHER, Chef d'Entreprise.

Il est préalablement exposé ce qui suit :

Le lot n°3 a été notifié à la société CITEOS ENTREPRISE MICHEL FERRAZ, le 25 novembre 2021.

Le délai d'exécution initial du marché est de 17 mois.

En cours de chantier, et à la suite d'un changement de programme à l'initiative du maître d'ouvrage, il apparaît que certains travaux supplémentaires, non prévus initialement, sont nécessaires au parfait achèvement des travaux. Les travaux supplémentaires concernent la fourniture et pose de deux mâts d'éclairage supplémentaires ainsi que la pose d'un panneau d'information.

Il est donc nécessaire d'intégrer ces travaux au marché par voie d'avenant.

Dès lors, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 – OBJET DE LA MODIFICATION

Le présent avenant n°2 a pour objet d'intégrer au marché n° 21-17 relatif aux travaux d'aménagement des abords des écoles maternelle et élémentaire Paulette NARDAL à MALAKOFF – Lot 3 éclairage public, les travaux supplémentaires listés en annexe (devis).

ARTICLE 2 – MONTANT DE LA MODIFICATION

	€ HT	€ TTC
Montant initial du marché	39 460 €	47 352,00 €
Avenant n° 1	6 350,00 €	7 620,00 €
Montant du marché (avenant 1)	45 810,00 € HT	54 972,00€
Avenant n° 2	6 888,00 €	8 265,50
Nouveau montant (avenant 2)	52 698,00	63 237,60 €

Le délai global d'exécution initial du marché de 17 mois est prolongé de 17 mois, soit jusqu'au 30 septembre 2024.

ARTICLE 3- GENERALITES

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant n°2, lesquelles prévalent en cas de contestation.

A Malakoff, le

Le titulaire

La Maire de Malakoff,
Jacqueline Belhomme



CITEOS ENTREPRISE MICHEL FERRAZ
18 avenue du Général de Gaulle
92220 Bagneux
Tél. : 01 58 07 92 00 - Fax. : 01 47 35 18 30
SA au capital de 154 000 €
RCS Nanterre 709 805 105
Siret 709 805 105 00067

VILLE DE M ALAKOFF

Vos interlocuteurs : **Nicolas GUNTHER**
nicolas.gunther@citeos.com

Devis n° **4023141C**

À l'attention de : **Sandro CARAFA**
scarafa@ville-malakoff.fr

DEVIS

Extension du réseau d'éclairage côté Paul Vaillant couturier

Ville de M ALAKOFF : Projet Ecole NARDAL

LIMITES DE PRESTATIONS :



Les travaux seront exécutés conformément aux normes et règlements en vigueur
à la date d'établissement du présent devis

CITEOS ENTREPRISE MICHEL FERRAZ

18 avenue du Général de Gaulle
 92220 Bagneux
 Tél. : 01 58 07 92 00 - Fax. : 01 47 35 18 30
 SA au capital de 154 000 €
 RCS Nanterre 709 805 105
 Sret 709 805 105 00067

VILLE DE M ALAKOFF

DEVIS N° : **4023141C**

Le : 09/08/2023

Ville de M ALAKOFF : Projet Ecole NARDAL

Extension du réseau d'éclairage côté Paul Vaillant couturier

N°	DESIGNATION TRAVAUX	U	QT	P unitaire	P total
1	TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE :				
1,1	confection d'un massif d'ancrage entraxe 200x200	u	2,00	258,00	516,00
1,2	tranchée manuelle trottoir non revêtu y compris ouverture, remblaiement, compactage, pose de fourreau TPC63, grillage et cuivre nu 25 mm ²	ml	30,00	59,00	1 770,00
1,3	Fourniture et pose d'un mât piétonnier comprenant : - 1 Mât ccylindroconique H=4m - 1 Lanterne portée YLOO 32 LED 1700 lm 3000K - Ensemble RAL 7015	ft	2,00	1 427,00	2 854,00
1,4	Consignation du réseau d'éclairage au poste source - essais et mise en service	ft	1,00	235,00	235,00
2	TRAVAUX PANNEAU D'INFORMATION VILLE				
2,1	confection d'un massif d'ancrage pour panneau d'information ville	u	1,00	740,00	740,00
2,2	Déplacement panneau d'information ville (accès véhicule PL)	ft	1,00	773,00	773,00
	TOTAL H.T.				6 888,00
	T.V.A. 20%				1 377,60
	TOTAL T.T.C.				8 265,60

ACCORD CLIENT

Nom :
 Date :
 Visa : Ville de Malakoff

Le Responsable d'Affaires

Nicolas GUNTHER
 Date : 28/11/2023
 Visa :

Code APE : 4321 B

RCS Nanterre 709 805 105
 TVA : FR32 709 805 105

